

Passer de l'observation à
l'analyse pour établir un
programme social de territoire ou
un schéma de l'action sociale
locale

Réflexion de méthode

Fort de France

Décembre 2011

objectif

- La mise en œuvre d'un observatoire ne vise pas seulement à l'action immédiate. Elle doit répondre à plusieurs enjeux que sont notamment la prise de conscience des réalités, l'objectivation des ressentis, l'alimentation de débats entre acteurs du territoire, « la prise en considération des invisibles », la fourniture d'éléments de réflexion et d'analyse en direction des élus.
- Le passage de l'observation à l'action est un moment délicat car il demande de la volonté politique et une mobilisation des acteurs

L'esprit de la méthode

- Le chiffre n'est intéressant qu'au travers du débat qu'il permet. Il faut donc confronter l'inhumanité du chiffre (sa froideur) à la réalité du territoire et cela ne peut se faire que par des entretiens ou plus certainement par des temps d'analyses partagées.
- Ces temps d'analyse partagée fondent la différence entre un tableau de bord et un système d'observation territorial

L'objet de l'analyse partagée

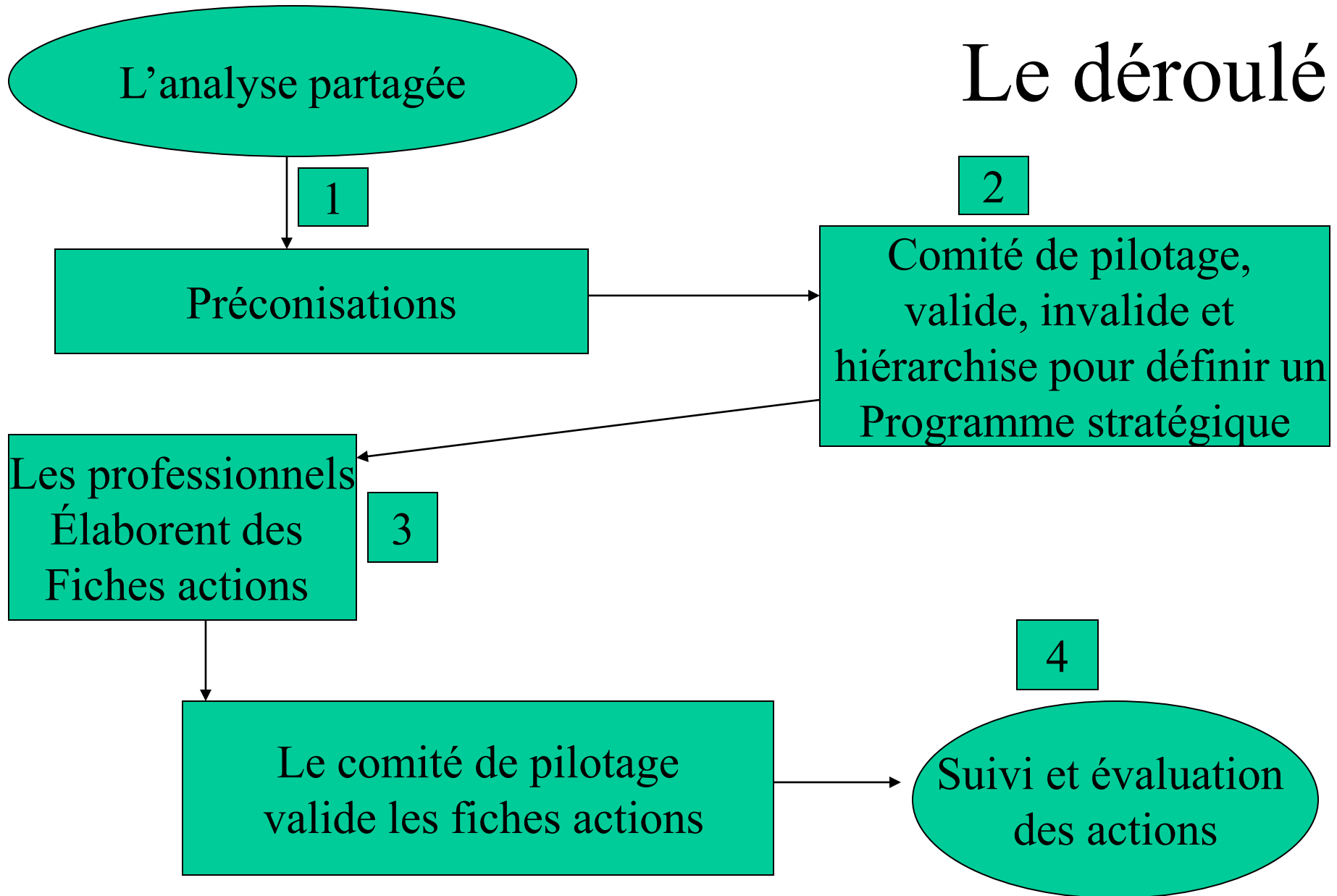
- Elle doit permettre la confrontation entre le chiffre et le ressenti. Elle doit permettre l'élaboration de l'analyse, l'appropriation des indicateurs retenus, l'évolution de ces indicateurs, la définition des enjeux prioritaires puis l'élaboration de préconisations.
- Elle doit recueillir par thématique les offres existantes (services, moyens humains, actions, ...)
- Il s'agit aussi d'un espace d'échanges avec tout ce que ce terme permet : découverte de l'action des autres partenaires, temps formatif (lecture des données, analyse, ...).

Une méthode pour aller vers un schéma communal d'action sociale

Un schéma

- *Le Code de l'action sociale et des familles pose le cadre dans lequel sont élaborés les Schémas départementaux. Il énonce en effet que le Président du Conseil général élabore des Schémas départementaux d'organisation sociale et médico-sociale, pour une période maximum de 5 ans.*
- *Ceux-ci :*
- *1° Apprécient la nature, le niveau et l'évolution des besoins sociaux et médico-sociaux de la population ;*
- *2° Dressent le bilan quantitatif et qualitatif de l'offre sociale et médico-sociale existante ;*
- *3° Déterminent les perspectives et les objectifs de développement de l'offre sociale et médico-sociale et, notamment, ceux nécessitant des interventions sous forme de création, transformation ou suppression d'établissements et services et, le cas échéant, d'accueils familiaux ;*
- *4° Précisent le cadre de la coopération et de la coordination entre les établissements et services ;*
- *5° Définissent les critères d'évaluation des actions mises en œuvre dans le cadre de ces schémas .*

Le déroulé



Les préconisations

- La fonction de l'analyse partagée n'est pas définir la pertinence ou non des actions retenues mais à partir des analyses réalisées selon les thématiques retenues de formuler des orientations et actions qui semblent pertinentes aux participants.
- Ces préconisations ou orientations doivent ensuite être retravaillées, validées ou invalidées par le comité de pilotage

Exemples de préconisations

- Mutualiser les services administratifs entre les différents acteurs de la prise en charge des personnes âgées dans le domaine du maintien à domicile
- Développer les actions d'accompagnement à la scolarité sur certains quartiers de la ville, ... en s'appuyant sur le réseau associatif et le bénévolat des étudiants ou des jeunes retraités

Définir les orientations

- Le comité de pilotage doit définir des orientations clés pour la commune ou le territoire à partir du diagnostic réalisé en amont dans le cadre de l'observatoire
- Puis à partir de ces orientations, elle doit retenir des actions qui s'intègrent dans ces orientations et qui lui semblent pertinentes

Exemple

- 1 – Une politique visant à l'autonomie des jeunes
- 2 – Apporter des réponses à l'isolement des personnes âgées pour faciliter le maintien à domicile
- 3 – Répondre aux besoins en terme de parentalité

Une politique pour l'autonomie des jeunes

- 1-1 : Développer une offre de logement de petite taille sur la commune pour qu'ils soient accessibles aux jeunes
- 1-2 : Favoriser l'accès à la formation des jeunes
- 1-3 : Aider à la mobilité des jeunes

FICHE FICTIVE - INTITULE DE L'ACTION**2.3.1 : Soutien aux dispositifs « Nouvelles chances » : E2C et E.P.I.D.E.****PUBLIC VISE****AXES D'INTERVENTIONS**

Favoriser l'insertion des jeunes vers l'emploi

OBJECTIFS STRATEGIQUES

Favoriser l'employabilité des jeunes non qualifiés ou sortis du système scolaire

CONSTATS ET ENJEUX LIES A L'ACTION

A Fort de France, au 31/12/2009, les jeunes (moins de 26 ans) représentent près de 23 % de l'ensemble des demandeurs d'emploi. Près de 40 % des jeunes demandeurs d'emploi ne sont titulaires d'aucun diplôme (avec une proportion encore plus forte dans les quartiers de Volga et Dillon).

Pour une part, ces jeunes sans formation ont été confrontés à l'échec scolaire et gardent une image négative et rebutante vis-à-vis du dispositif d'enseignement classique. Leur projet professionnel n'est pas encore complètement déterminé.

Les dispositifs « Nouvelles chances », basés sur des approches davantage individualisées et une formation alternant théorie et stages pratiques en emploi, répondent aux besoins de ces jeunes.

Deux établissements, avec leurs singularités, sont installés à Fort de France : l'Ecole de la 2^{ème} Chance (E2C) et l'E.P.I.D.E.

<i>E.2.C</i>	<i>E.P.I.D.E.</i>
Association	Etablissement public national
Formation générale et professionnelle par alternance	Formation civique, générale et professionnelle par alternance
Jeunes de 18 à 25 ans, stagiaires de la formation professionnelle	Jeunes de 18 à 22 ans, volontaires sous contrat
Entre 6 mois et 14 mois	Entre 8 et 24 mois
Régime d'externat	Régime d'internat
Capacité : 110 stagiaires / an	Capacité : 60 volontaires / an
36 % de garçons - 64 % de filles	66 % de garçons - 34 % de filles
93 % de stagiaires originaires du Territoire de la CACEM	2 % de volontaires originaires d'autres communes du département

MAITRE D'OUVRAGE ET MAITRE D'OEUVRE

- maître d'ouvrage : E2C et Epide
- maître d'œuvre : E2C et Epide
- référent : Directeur et responsable
- référent : Directeur et responsable

OBJECTIFS GENERAUX – FINALITE DE L'ACTION

Selon les modalités propres à chacun des deux établissements :

Développer des actions d'insertion sociale en favorisant la détermination du projet professionnel des jeunes sortis du système scolaire sans formation, en vue d'une insertion professionnelle sur le marché du travail.

OBJECTIFS OPERATIONNELS

- Selon les modalités propres à chacun des deux établissements, dans un cadre d'alternance :
- acquisition ou remise à niveau des savoirs fondamentaux (Français – Maths – Informatique)
 - développement des acquis psycho-sociaux au travers des activités culturelles, sportives et de solidarité
 - programme de connaissance et découverte du monde professionnel (stages en entreprises) pour favoriser, à l'issue, une insertion professionnelle durable.

PARTENAIRES

- Instances dirigeantes des deux établissements.
- Réseau d'entreprises
- Contributeurs financiers publics (Etat-ACSE, Région, Département, Ville) / subventions et mise à disposition de locaux.
- M.D.E.J.-CACEM susceptible d'orienter les jeunes vers les dispositifs les mieux adaptés.

INTITULE DE L'ACTION

J.4.3.2. Prévention des conduites addictives auprès des jeunes : formation des professionnels de la jeunesse et constitution d'un réseau.

PUBLIC VISE

Jeunes.

AXES D'INTERVENTIONS

Créer un environnement social et culturel pour favoriser l'exercice de l'autonomie et la citoyenneté.

OBJECTIFS STRATEGIQUES

Améliorer les conditions de vie.

CONSTATS ET ENJEUX LIES A L'ACTION

La problématique des conduites addictives est un problème de santé publique qui affecte principalement les jeunes.

Les professionnels en charge de la jeunesse constituent un relais afin d'appréhender cette problématique et d'impulser des actions de prévention.

MAITRE D'OUVRAGE ET MAITRE D'OEUVRE

Maître d'ouvrage : Ville de Fort de France

– Référent : Madame X

Maître d'œuvre : Ville / associations de prévention

– Référent : animateur Santé.

OBJECTIFS GENERAUX – FINALITE DE L'ACTION

- Réduire la prévalence des conduites addictives des jeunes dans les différents quartiers de la ville de Fort de France.
- Améliorer l'accompagnement des jeunes et leur entourage sur cette problématique.

OBJECTIFS OPERATIONNELS

- Former les professionnels de la jeunesse autour des conduites à risques et plus particulièrement des conduites addictives de façon à :
 - ❖ Permettre la mise en place d'actions individuelles et collectives à destination des jeunes et de leurs familles.
 - ❖ Constituer un réseau local sur les différents quartiers autour de cette thématique et du public jeune.
 - ❖ Etre de véritables relais auprès des structures de prise en charge.

PARTENAIRES

- Centres Sociaux,
- Police Nationale
- Conseil Général
- Psychologues du CHU
- Service Jeunesse / D.S.U. Ville de Fort de France

(élaboration et mise en œuvre)

- Définition du programme par la ville. en liaison avec les associations intervenant dans la formation.
- La formation, d'une durée de 15 heures s'adresse à une douzaine de professionnels. Elle comprend cinq modules :
 - Les conduites addictives : définition, rapport à la loi, représentations des participants, la dépendance et les éléments de diagnostic.
Intervenants : Altau / Le Relais et Police Nationale
 - Psychologie de l'adolescent et du préadolescent : une période de mutation, entre dépendance et indépendance, le rapport aux adultes, à la loi.
Intervenants : Associations de prévention, intervenants médicaux.
 - L'accompagnement des jeunes : l'accompagnement global, la réduction des risques, tisser le lien, passer le relais et accompagner l'entourage.
Intervenants de la Mission Locale.

 - La prévention en action : présentation de méthodes d'interventions interactives, retour sur expérience de la part des différents professionnels

COUT ET FINANCEMENT**Eléments de dépenses :**

- Achats : 6.000 €
- Rémunérations prestations des partenaires : 1.200 €
- Charges de personnel : 4.800 €

Eléments de financement :

- Subvention MILDT : 1.000 €
- Subventions CUCS : 1.500 €
- Fonds propres ville : 3.500 €

EVALUATION DES RESULTATS: INDICATEURS DE REALISATION - INDICATEURS QUALITATIFS**Les indicateurs de suivi : (A définir selon les projets)**

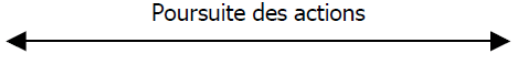
- les indicateurs de réalisation :
 - nombre de journées formation dispensées,
 - Nombre de personnes inscrites : origine professionnelle,
 - nombre de thématiques abordées
- les indicateurs de résultats :
 - nombre de personnes participants ayant participé à la formation : origine professionnelle,
 - Taux de satisfaction des participants
 - nombre et type de partenaires impliqués.

Les indicateurs d'effets ou d'impacts :

- Nombre d'accompagnements individuels, nombre d'actions collectives proposées à l'issue de la formation,
- Nombre d'intervenants constitutifs du réseau,
- Nombre de rencontres, échanges,
- Nombre d'acteurs associés, type et nature de leur implication, modes et pratiques d'interventions mis en œuvre.

Enquête qualitative auprès d'un échantillon de jeunes portant sur l'évolution de leur comportement par rapport à la santé.

ETAT D'AVANCEMENT DE L'ACTION

2010	2011	2012	2013	2014
Définition du projet. Phase opérationnelle.	Phase de mise en œuvre opérationnelle des actions.			

La phase évaluative

A partir des indicateurs qui ont été retenus dans le cadre de la définition des fiches actions, assurer la collecte des informations nécessaires et dans le cadre du comité de pilotage faire le suivi de la réalisation des actions.

Puis décider de poursuivre, de faire évoluer ou d'annuler les actions évaluées au regard des résultats obtenus en fonction des attendus initiaux

En conclusion

- Avoir initialement un bon diagnostic
- Bien mener le lien entre le diagnostic et les résultats des analyses partagées afin de pouvoir doublement argumenter les préconisations
- Impliquer les élus dans un comité de pilotage pour qu'ils puissent s'approprier les analyses et en tirer les orientations politiques
- Construire des fiches actions réalistes
- Evaluer les actions en positionnant le comité de pilotage dans cette démarche.